

# le Teich <sup>n°83</sup> octobre 2024

## magazine

### Urbanisme : garantir un juste équilibre pour tous

Lire en page 9



9 **Grand angle**  
SCoT, PLU, projets  
municipaux, immobilier...

14 **Focus**  
Jardins familiaux

16 **Culture et animations**  
Le Pôle Culturel L'EKLA  
fête ses 10 ans !

AUX CISEAUX  
DE RÉGINE



RÉSERVEZ  
SUR PLANITY →



3 Rue Martial Garnung - LE TEICH

05 57 52 17 55



 **Le Teich**  
**IMMOBILIER**



ACHAT  
VENTE  
LOCATION

ESTIMATION  
GRATUITE !

Agence n°1 sur [meilleursagents.com](https://meilleursagents.com)

05.57.15.65.61

[www.leteich-immobilier.fr](https://www.leteich-immobilier.fr)

62 Bis avenue de la Côte d'Argent - 33470 LE TEICH

4 ÇA S'EST PASSÉ AU TEICH

6 ACTUALITÉS

8 AMÉNAGEMENT

9 **GRAND ANGLE**

SCoT, PLU, projets municipaux,  
immobilier... Construire l'avenir  
en conciliant urbanisme et nature

13 RÉSILIENCE ET NATURE

Une forêt libérée et des projets à cultiver

14 FOCUS

16 CULTURE ET ANIMATIONS

Le pôle culturel L'EKLA  
fête ses 10 ans !

18 RENCONTRE

Des logements  
accessibles à tous !

19 RESSOURCES

20 DIALOGUE

21 AGENDA



« NOUS VOULONS MAÎTRISER  
LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE,  
AVEC POUR OBJECTIF PREMIER  
LA PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE DE VIE. »

Chères Teichoises, Chers Teichois,

Alors que l'été laisse doucement place à l'automne, c'est avec plaisir que nous revenons sur les moments forts qui ont animé notre commune ces derniers mois. Les animations estivales ont été, une fois de plus, un succès retentissant. Grâce à votre présence, vos sourires et votre enthousiasme, notre ville a vibré au rythme des festivités, qu'il s'agisse du festival Music O Teich, du bal des pompiers, ou des animations de quartier qui ont rassemblé petits et grands. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet été un moment de convivialité partagé.

L'heure de la rentrée scolaire a également sonné. Nos enfants ont repris le chemin des écoles, où tout a été mis en œuvre pour leur offrir des conditions d'apprentissage optimales. Nous poursuivons notre engagement à accompagner cette jeunesse qui incarne l'avenir de notre commune, en veillant à la qualité des infrastructures et des équipements.

Un autre sujet d'actualité en cette rentrée est celui de l'urbanisme, un enjeu majeur pour la ville du Teich qui a révisé son Plan Local d'Urbanisme en 2023 et dont le Schéma de Cohérence Territoriale est désormais exécutoire. Nous voulons maîtriser le développement de notre commune, avec pour objectif premier la préservation de notre cadre de vie. Protéger nos espaces

boisés, valoriser la biodiversité et préserver la richesse naturelle qui nous entoure sont au cœur de nos préoccupations. Dans ce magazine, vous découvrirez un dossier complet sur ce sujet essentiel. Il s'agit non seulement de gérer le développement de manière raisonnée, mais aussi de garantir que Le Teich conserve son identité et son environnement exceptionnel.

Enfin, octobre est un mois tout particulier cette année, car nous célébrons les 10 ans de notre Pôle Culturel L'EKLA. Cet espace, devenu un lieu incontournable pour la Culture et le partage dans notre ville, soufflera ses bougies avec une série de spectacles offerts tout au long du mois. Que vous soyez amateurs de théâtre, de musique ou de danse, il y en aura pour tous les goûts. C'est l'occasion parfaite de venir (re)découvrir ce lieu qui fait la fierté de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne. Continuons à faire du Teich un lieu où il fait bon vivre, ensemble, en harmonie avec notre environnement.

*A votre écoute,*

KARINE DESMOULIN,  
MAIRE DU TEICH

# 10

STRICT OPTICIENS

A ne pas  
manquer !

OFFRE SPÉCIALE

VERRES PROGRESSIFS

Chèque cadeau  
d'une valeur de 150€

Tiers payant sur 100% des Mutuelles





CHÈQUE CADEAU

Payez contre ce chèque

\*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTIPICAL jusqu'au 31/12/2024

150.00€\*

A: Le Teich  
Jusqu'au : 31/12/2024

Rendez-vous dans votre  
boutique au Teich

05 47 44 95 03

49 av. de la Côte d'Argent  
33470 LE TEICH  
à 100m de la mairie





EN COUVERTURE DU N°83  
URBANISME : GARANTIR UN JUSTE  
ÉQUILIBRE POUR TOUS

LE TEICH, COMMUNE DU PARC  
NATUREL RÉGIONAL DES LANDES  
DE GASCOGNE EDITÉ PAR LA MAIRIE  
DU TEICH  
TÉL.: 05 56 22 33 60  
COMMUNICATION@LETEICH.FR  
WWW.LETEICH.FR

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:

KARINE DESMOULIN

RÉDACTEUR EN CHEF:

VINCENT BRAULT

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

VIRGINIE MALLET

PHOTOS:

MAIRIE, ISTOCK

RÉALISATION:

SEPPA, 05 57 30 09 10 -

RCS B 982 429 425

RÉGIE PUBLICITAIRE:

SEPPA 06 62 35 73 34

ISSN 2610-4148

IMPRESSION:

IMPRIMERIE LAPLANTE /

TIRAGE: 5 000 EX.

LE MAGAZINE EST IMPRIMÉ  
SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC  
AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES.





### 1. Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie commémorative s'est tenue devant le monument aux Morts avec remise de gerbes en présence des autorités civiles et militaires.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU TEICH SUR LES RÉSEAUX:



### 2. Music O Teich

Cette édition 2024 a réuni beaucoup de festivaliers avec une programmation éclectique et près de 130 bénévoles (dont 25 jeunes pour le service au restaurant). Merci à eux !



### 4. Conseil Municipal des Jeunes

Réception du Conseil Municipal des Jeunes au Conseil Départemental par Karine Desmoulin. L'occasion de leur présenter le fonctionnement de cette institution et d'échanger sur son rôle de Conseillère Départementale.



### 3. Bal des pompiers

Début août, le bal des pompiers a rassemblé les Teichoises et les Teichoïses pour une soirée festive.



### 5. Fête des COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Grand succès pour la première édition de la fête des commerçants organisée par la ville du Teich et le bar La P'tite Pinte sur le marché du Teich avec un Dj set de qualité !



### 6. Festoyades d'Athos

Encore une belle soirée festive au Teich grâce aux bénévoles de l'association ATHOS et des groupes de musique qui ont animé le port au son des chants traditionnels du Grand Sud Ouest et des jeux anciens.



### 7. Forum des associations

Cette nouvelle édition a attiré un large public. L'occasion de découvrir les associations teichoises, les activités sportives, culturelles ou caritatives. Ce forum permet aux bénévoles des associations de se retrouver.



### 8. Journées du patrimoine

Malgré une météo capricieuse, de nombreuses activités ont permis de faire connaître le patrimoine de la Ville.

### 9. Dévoilement officiel du panneau LES JALONS DE L'HISTOIRE.

En partenariat avec la Société Historique et Archéologique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch, installation du Jalon du Teich devant la Salle Publique : venez découvrir des informations historiques sur l'Eglise Saint-André, la Salle Publique Art-déco des années 1930 ou encore le Monument aux Morts !



# Le Sport Ensemble, pour une Gironde 100% inclusive

Le 19 septembre dernier s'est tenue une journée inédite au Teich autour du sport et du handicap avec la présence d'athlètes paralympiques



**MARIE VONDERHEYDEN**, évolue en paradrassage, championne de France et membre de l'équipe de France.

**ISABELLE ROMA**, championne de France au lancer de poids, vice-championne de France au javelot et participation aux championnats du monde de Laser Run en 2023 en Angleterre.

**OMA BOUYOUCHEF**, champion paralympique en biathlon en 1994 aux Jeux de Lillehammer (Norvège), médaillé de bronze aux Jeux de Nagano en 1998, participation aux Jeux de Salt Lake city en 2002. Champion du monde de Laser Run 2022, champion d'Europe de paratriathlon et parabiathlon.

La Ville du Teich, très engagée dans les actions en faveur de l'accessibilité (cf focus page 14), a souhaité accueillir cette journée « valides-handicapés » pour mettre en lumière les actions portées par les associations du territoire mais aussi développer et encourager ce type d'initiative d'accès à la pratique sportive et de loisirs pour tous et toutes.

Le Département de la Gironde s'est engagé depuis 2019 dans une démarche qui vise à faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société en améliorant leurs conditions de vie et en évitant les ruptures dans leur parcours de l'enfance à la vie adulte. Depuis 2022, il met en œuvre chaque année des événements sport handicap territorialisés nommés « **Le Sport Ensemble, pour une Gironde 100% inclusive** » sous la forme de villages sportifs au sein desquels des ateliers de découverte et d'initiation sont proposés.



Ce label valide une pratique sportive partagée, gage de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisirs.

Il identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés, projet d'accueil de l'association) et la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale).

Le label « Valides-Handicapés » résulte d'un partenariat entre les services de l'État (« Jeunesse et Sports »), le mouvement sportif néo-aquitain et le Conseil Départemental de la Gironde.

## Un grand MERCI aux clubs labellisés du territoire qui ont proposé des activités sportives :

Les Archers du Bassin d'Arcachon, ARTELIERS (Exposition Artistique), Gujan Mestras Bassin d'Arcachon Pentathlon Moderne, Tennis Club du Delta du Teich, Dojo Gujanais, Aviron Arcachonnais, Club Andernosien de Gymnastique Nord bassin, Rugby XIII Biganos, Club Echecs Gujan, Les Amis des Ecuries de Saint Selve, Bassin Arcachon Sud Escalade, Les Randonneurs du Pyla.

## Et aux comités sportifs départementaux présents :

- Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
- Comité Départemental Handisport et Sport Adapté
- Comité Départemental Hockey sur gazon et Escrime

## Les élus ont eu l'honneur de remettre le label « Valides-Handicapés » à 4 clubs sportifs :

- FEELETHIK (arts du Cirque, de la Slackline et du Skateboard) Andernos les Bains représenté par Marie Labarthe-Pon et Amélie Caradec
- Tennis de Table Andernos/Arès représenté par Camille Dussarat
- Grain de Folie (inclusion des jeunes handicapés dans les clubs sportifs) Gujan Mestras et Bassin d'Arcachon
- Pentathlon Moderne Représenté par Fabienne Alvez Présidente et Latapie-Sere Gilles



## JUMELAGE

# Renouvellement des vœux avec Briones

Créé le 14 juillet 2007, le jumelage entre la Ville du Teich et Briones est, à l'origine, un véritable coup de cœur pour ce village de la Rioja situé à 366 km. Ses 739 habitants, son musée international du vin Vivenco, son église Notre-Dame de l'Assomption du XVI<sup>ème</sup> siècle en pierre de taille et sa fête médiévale chaque année en font un village exceptionnel. Depuis, des liens très forts se sont tissés entre les habitantes et habitants des deux villes, appréciant chaque déplacement, tant en France qu'en Espagne.

## Mais à quoi sert ce jumelage ?

Un jumelage vient sceller une envie de travailler ensemble, le plus souvent en coopérant dans le domaine de la Culture, du Tourisme ou de l'Éducation.

Ainsi, nous avons à cœur de nous retrouver à Briones lors des journées médiévales qui réunissent plus de 50 00 personnes pendant le 3<sup>ème</sup> week-end de juin, et, lors de notre festival Music O Teich en juillet ou sur le village de Noël. Culture, patrimoine et gastronomie nous réunissent avec notamment les bodegas qui viennent faire découvrir à l'occasion de ces manifestations, leur vin espagnol. Des partenariats sont nés avec notamment l'Office de Tourisme du Teich et le club Evasion VTT pour un périple à vélo du Teich à Briones !

Ce jumelage, créé, à l'origine par François Deluga, ancien Maire du Teich et Joaquin San Martin, Maire de Briones, a permis aux deux communes de perpétuer l'amitié qui s'est tissée au fil des années en partageant nos cultures, notamment avec les élèves du collège Val des Pins, en faisant vivre l'esprit européen au travers de nos échanges, de nos visites, des temps de convivialité.

Avec l'installation des nouveaux élus ces dernières années et la nouvelle Présidente du comité de jumelage du Teich, Isabelle Plaza, nous souhaitons renouveler notre serment pour renforcer et réaffirmer les liens d'amitié et de fraternité de nos deux communes. Dans un contexte géopolitique complexe, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer notre attachement à cette culture européenne.



SOLIDARITÉ

# Octobre Rose 2024

Dès le 1<sup>er</sup> Octobre, la Ville du Teich se pare de rose en participant à la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

**Course et marche solidaire (5km)**

**LE 13 OCTOBRE À 10H30**

Plaine des sports

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !

**Atelier de sensibilisation**

Cette année, la collectivité a mis en place pour ses agents municipaux des ateliers de prévention en partenariat avec la ligue contre le cancer de la Gironde.

Les agents sont invités à participer à un atelier de sensibilisation, sur leur temps de travail.

**Présence de la Ligue contre le cancer**

**LE 22 OCTOBRE, DE 17H À 19H**

Place du Souvenir

pour des actions de prévention.

Nos projets

# La ville évolue



## Parc public de L'EKLA

Depuis son inauguration en mai dernier, le parc public de L'EKLA est devenu un lieu très apprécié des Teichoises et des Teichois.

Par les agrès pour les sportifs, par ses bancs sous les arbres pour les lecteurs, par ses jeux musicaux pour les mélomanes en herbe, par son plateau sportif pour les amateurs de jeux collectifs, ce parc a tous les atouts d'un lieu agréable où les Teichoises et les Teichois aiment se retrouver.

Il paraîtrait même que les places de stationnement auraient permis une meilleure fluidité des véhicules au moment des entrées et des sorties des écoles ! Bordé d'une piste cyclable qui relie la rue des Pins, l'avenue François Mitterrand devant le collège et le quartier du Burgat, ce parc est accessible aussi par les transports en commun avec un arrêt de bus à proximité.

## AMÉNAGEMENTS DES ÉCOLES :



### Toiture Val des Pins & sanitaires du Delta

La COBAS et la ville ont terminé les travaux d'extension de l'école Val des Pins. La période estivale a permis de réaliser des travaux sur la toiture des anciens bâtiments de cette école afin d'améliorer l'étanchéité. Toutes les écoles sont donc modernisées au sein de la commune.

Par ailleurs, les services de la ville ont réalisé à l'école élémentaire du Delta, une réfection complète des toilettes, la peinture dans 2 salles de classe et à l'école élémentaire Val des Pins, l'installation de sol en résine pour favoriser la sécurité des enfants.

## PLAINES DES SPORTS :



### Changement des tatamis, main courante du terrain de foot & box de stockage

Les nouveaux tatamis ont été livrés en juillet au Dojo du Teich pour améliorer les conditions d'exercices du club de judo et du Ju-Jitsu. Les équipes de la ville ont également mis en place un local de stockage au niveau du terrain synthétique de football pour permettre au club de foot et au collège de stocker leur matériel au plus près du lieu de pratique, tandis que la main courante a été entièrement remplacée autour du terrain d'honneur.

TERRITOIRE

# SCoT, PLU, projets municipaux, immobilier...

## Construire l'avenir en conciliant urbanisme et nature

*Le schéma de cohérence territoriale (ScoT) du Bassin d'Arcachon-Val de Leyre entre dans sa phase exécutoire. Le SCoT détermine la façon dont notre territoire va s'organiser et se développer dans les 20 prochaines années. Pour chaque commune, ce document stratégique devient opérationnel à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec un objectif central : concilier les enjeux de développement urbain de service public et la protection de l'environnement.*



## Réunion de concertation

Avant chaque réfection de voirie, une rencontre avec les riverains est organisée afin de présenter le projet en avant-première et apporter des ajustements selon les remarques pertinentes des usagers.

AINSI, DEUX RÉUNIONS ONT EU LIEU LE :

**Le 24 septembre**

avec les riverains du chemin des Bordasses.

**Le 25 septembre**

avec les riverains de la rue de Mourey.

URBANISME

# Un urbanisme qui protège ses espaces naturels

”

4 questions à Karine Desmoulin, Maire du Teich



**Après de nombreux débats, les délais de recours passés, le SCoT vient d'entrer dans sa phase exécutoire. Quelles sont les raisons de tant de controverses ?**

**KD :** La complexité de l'élaboration d'un tel document d'urbanisme réside dans l'indispensable prise en compte de tous les enjeux : environnementaux, sociaux, économiques. Sur le Bassin d'Arcachon, la nécessité de construire des logements pour que les familles puissent rester vivre ici n'est plus à démontrer mais la préservation de notre environnement est toute aussi importante. Contrairement à certaines idées reçues, le SCoT et le PLU ne sont pas des documents d'urbanisme destinés « à bétonner » les communes ou construire à tout va. Ce sont au contraire des outils qui permettent de maîtriser les constructions et d'organiser les espaces selon la singularité de chaque commune du territoire.

**Comment le PLU du Teich traduit-il le SCoT dans sa commune ?**

**KD :** Le Teich a révisé son PLU en 2023 et a choisi d'étendre ses espaces naturels en rendant inconstructibles 54,5 ha supplémentaires, un choix qui n'est pas neutre. Avec plus de 90 % d'espaces boisés, la surface urbanisée de la commune ne représente qu'une infime partie de la commune. Nous devons bien sûr trouver un équilibre pour résoudre l'équation complexe du manque de logements pour nos familles et nos jeunes et répondre aux obligations de la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) en matière de logement social. Les compromis



Légende

Zonage  
 Zone agglomérée constructible  
 Zone agricole  
 Zone Naturelle et Forestière

sont donc nécessaires pour construire l'habitat et les infrastructures qui permettent de rester une ville dynamique, mais uniquement dans l'enveloppe urbaine existante car l'État impose aux communes de ne pas étendre l'urbanisation. Le PLU identifie par zonages les endroits où les constructions sont possibles, que ce soit sur des parcelles communales ou privées. Il est donc opportun de réaliser des programmes de petits collectifs en centre-ville, pour garantir l'accès pour tous au logement sans dénaturer la zone pavillonnaire et en préservant les principaux espaces naturels.

Enfin, le SCOT est très proche du PLU du Teich révisé. Il conviendra, dans les années à venir, de procéder à une modification du PLU pour qu'il soit en parfaite cohérence avec le SCOT.

**Comment éviter une trop forte densification de l'enveloppe urbaine ?**

**KD :** La densification est un terme qui peut effrayer. C'est pourtant un enjeu majeur de la ville durable, car elle permet d'optimiser la ressource foncière. Si l'on ne veut pas empiéter sur la forêt, il est nécessaire de construire dans l'enveloppe urbaine actuelle, mais pas de n'importe quelle façon...

La suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) a encouragé les divisions parcellaires et les constructions immobilières sur de très petits terrains à notre grand désarroi. Pour freiner cette urbanisation galopante, la ville du Teich a révisé son PLU afin de garantir des surfaces minimums de 600 m<sup>2</sup> de terrain

dans la zone pavillonnaire et instauré un certain nombre de règles afin d'éviter notamment l'artificialisation des sols avec une règle de 70 % d'espaces de pleine terre sur la parcelle, mais aussi de limiter la promiscuité entre voisins pour une meilleure qualité de vie.

**La densification urbaine laisse-t-elle la place à la nature en ville ?**

**KD :** Telle que nous l'avons décidée, oui, le Parc Public du Port est un exemple qui démontre la volonté de la Municipalité d'œuvrer en faveur d'une urbanisation douce et raisonnée. La commune a décidé de rendre inconstructible 12,5 ha à cet endroit et de les aménager en un espace vert favorable à des moments de détente en famille, entre amis...

La création du Parc Public de L'EKLA situé en face du collège et inauguré au printemps dernier en est un autre exemple. La commune a acheté cette parcelle constructible à un propriétaire privé afin de s'assurer d'en faire un espace vert et conserver 80 % des arbres existants, indispensables pour l'ombre et apporter de la fraîcheur, avec des aménagements sportifs en libre accès et des jeux musicaux (cf page 8).



CHIFFRES CLÉS



**54,5 ha**

rendus inconstructibles  
lors de la révision du PLU en 2023



Le Parc Public du Port :

**12,5 ha**

rendus inconstructibles aménagés  
en espaces verts



**8707 ha**

superficie de la commune



Sur la commune

**90 %**

d'espaces boisés



**9197**

nombre d'habitants



*Le cœur du Teich plus dense, plus intense*

*Comment une réalisation immobilière située dans le centre du Teich allie densité et qualité, collectif et intimité.*

« L'IMMOBILIER BIEN PENSÉ PEUT CONCILIER DENSITÉ RAISONNABLE ET BIEN VIVRE ! »

#### UNE RÉSIDENCE... DENSE, À QUOI CELA RESSEMBLE ?

KALEŌ, la dernière résidence livrée sur la commune, accueille 49 appartements. Pour autant, sa volumétrie se limite à un étage complété de combles et son architecture très animée rompt tout effet de masse grâce à de nombreuses ouvertures et de grands espaces extérieurs. La présence de bois en façade est aussi très « couleur locale » et contribue à une parfaite insertion de la résidence dans son quartier.

#### POUR LES RÉSIDENTS, COMMENT SE TRADUIT CETTE DENSITÉ ?

Malgré le nombre de logements, tous les appartements profitent de grandes terrasses dont les surfaces de 10 à 60 m<sup>2</sup> permettent de créer une véritable pièce à vivre à l'extérieur. La résidence compte aussi de petites typologies, comme les studios et 2 pièces, accessibles aux jeunes ménages du territoire qui souhaitent profiter des atouts du centre-ville. Prochainement, un commerce en rez-de-chaussée contribuera à l'attractivité du quartier et offrira des services.

« COMMENT UNE RÉALISATION IMMOBILIÈRE SITUÉE DANS LE CENTRE DU TEICH ALLIE DENSITÉ ET QUALITÉ, COLLECTIF ET INTIMITÉ. »

#### QUELLE EST LA DÉFINITION ACTUELLE DE LA DENSITÉ ?

*Aujourd'hui, la densité se traduit par des architectures adaptées, des transitions douces, qui respectent les habitations voisines, un espace privatif extérieur pour chaque appartement, une végétalisation généreuse qui profite à la biodiversité et contribue au bien-être des habitants... Il est possible de créer une densité douce.*

Muriel Corporandy  
Gironde Habitat



# Une forêt libérée et des projets à cultiver

## La libre administration de notre forêt : une grande victoire

Au mois d'août dernier, le tribunal administratif a annulé l'arrêté visant à soumettre la forêt du Teich au régime forestier mis en œuvre par l'ONF. C'est l'aboutissement d'un bras de fer livré avec l'État depuis plusieurs années...

## Le régime forestier, pas de langue de bois

L'affaire remonte à 2019, alors qu'une circulaire ministérielle initiée en 2016 décide de soumettre toutes les forêts publiques au régime de l'Office National des Forêts. En d'autres termes, sur décision de l'État, l'ONF est chargé d'exploiter les parcelles communales et vendre leur bois, en récupérant 13 % des recettes, soit autant de perte financière pour les villes. Une manne pour l'ONF destinée à compenser le désengagement financier de l'État. Naturellement, de nombreuses communes forestières ont jugé ces conditions inacceptables.

## Les Landes de Gascogne, un cas à part...

En Nouvelle-Aquitaine, en particulier en Gironde et dans les Landes, les répercussions de ce régime seraient donc significatives puisque de nombreuses forêts sont directement administrées par les villes. Historiquement, les Landes de Gascogne sont



une forêt plantée par l'Homme et cultivée sur des terrains communaux, voire privés. Qui plus est, à la suite des incendies ravageurs de 1949, les communes ont replanté et géré la forêt sur leurs propres deniers. Ces villes et leurs forêts sont intimement liées.

## Une belle illustration de l'État de droit

Les villes du Teich et d'Audenge ont donc décidé de lancer une procédure pour contester cet arrêté ministériel considéré comme un excès de pouvoir.

En 2022, Audenge et le Teich ont gagné en première instance. Malgré l'appel de l'État, la justice administrative a confirmé en août 2024 l'illégalité de cet arrêté ministériel et a réaffirmé la libre administration de la forêt pour ces communes. Pour les collectivités locales, c'est aussi une reconnaissance de la bonne gestion de leurs forêts.



Luc Tharaud  
CONSEILLER MUNICIPAL  
EN CHARGE DE LA FORÊT

## La forêt du Teich, un espace où l'on cultive les enjeux de demain...

Mener des projets participatifs et cohérents sur les parcelles communales est essentiel pour l'avenir.

Les élèves seront invités à prendre part à la

plantation de feuillus et arbustes constituant un espace non exploité qui offrira un refuge à la faune dans une trame forestière à haute valeur environnementale.

La Ville du Teich réalisera une pépinière communale, afin de faire grandir sur ses parcelles, les arbres qui prendront place à terme dans nos rues lors des travaux d'aménagement. Les opérations de débroussaillage des parcelles de la forêt communale se poursuivront jusqu'en 2025 afin d'assurer l'accessibilité des

#### FOCUS

### UNE GESTION DURABLE ET LOCALE DES RESSOURCES NATURELLES

Le Teich gère de manière raisonnée et vertueuse sa forêt communale de 600 ha de pins maritimes, en respectant des labels de développement durable et de traçabilité. Leur exploitation génère des recettes, mais dont ne dépend pas l'équilibre budgétaire de la commune.



François Deluga

« Au mois d'août dernier, le tribunal administratif a annulé l'arrêté visant à soumettre la forêt du Teich au régime forestier mis en œuvre par l'ONF. Cette victoire est l'aboutissement d'un bras de fer livré avec l'État depuis plusieurs années et une belle illustration de l'État de droit. Pour les collectivités locales, c'est aussi une reconnaissance de la bonne gestion de leurs forêts. »

parcelles communales aux engins de pompiers en cas d'incendie.

Depuis cet été, l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) du territoire est dotée d'un véhicule équipé d'une motopompe de 600 L et la ville fera l'acquisition d'un camion feu de forêt dans le cadre des partenariats DFCI/SDIS33 afin d'offrir les moyens nécessaires à la DFCI pour assurer la sécurité des habitants du Teich en support aux pompiers.

# L'accessibilité, une priorité !

L'accessibilité est un axe fort dans les aménagements de la commune.

## Quel est le rôle de la commission accessibilité ?

Présidée par Alain Tixier, conseiller municipal délégué, cette commission permet d'aménager l'espace public en tenant compte des différents handicaps.



## Concrètement, qu'est ce qui a été fait ?

### VOIRIE :

Élaboration et mise en œuvre du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics). Mise en accessibilité de passages protégés rue de la Gare, avenue de la Côte d'Argent, place Dubernet, trottoirs élargis rue des Castaings, rue du Château, rue de Française, rue de la Petite Forêt, allée du Teychan.

### AMÉNAGEMENTS DU PARC PUBLIC DU PORT :

Accès au poste de secours, douches et cabines de plage accessibles et des places de stationnement. Aménagements aux abords de la baignade avec notamment une table de pique-nique PMR, une aire d'observation à proximité du poste MNS, un cheminement accessible tout autour de la baignade, des pontons d'observation de la Leyre. Parcours labellisé « handicap » par la Fédération Française de Course d'Orientation permet un circuit adapté sur le site du port. Accès aux bords de Leyre et des bases canoë à Lamothe et au Pont Neuf avec un ponton d'embarquement pour les PMR.

### ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX :

Les services municipaux sont accessibles aux malentendants grâce à une boucle magnétique à l'accueil de la Mairie, au CCAS, à L'EKLA et à l'Office de Tourisme. Le service des Affaires Scolaires sera bientôt équipé. Tous les bâtiments publics sont accessibles en fauteuil. Le site internet de la ville est accessible aux malvoyants.

### FORMATION DES AGENTS MUNICIPAUX :

Les agents de la commune ont été formés à l'accueil du public en situation de handicap. À la baignade, les MNS ont reçu une formation par un kinésithérapeute au transfert des personnes à mobilité réduite et à l'utilisation du tiralo à la baignade.

### UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR TOUS LES PUBLICS :

Une journée dédiée à la pratique sportive entre valides et personnes en situation de handicap avec du rugby fauteuil, une expérimentation du cécifoot pour les valides avec yeux bandés, la reconnaissance d'objets à l'aveugle, sport santé/handicap par le club de tennis du Teich labellisé 4 handicaps.

### DES JEUX POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Mis en place dans le Parc Public de Camps et nous poursuivrons cette initiative issue du premier Budget Participatif.

### ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS ET PARTENAIRES

Les commerçants doivent également répondre aux obligations légales, la commission les accompagne pour rendre leurs commerces accessibles. L'Office de Tourisme et ses partenaires (hébergeurs et restaurateurs) bénéficient également de l'expertise de la commission pour être labellisés Tourisme et Handicap.



FORMATION DES MNS À LA Baignade des personnes à mobilité réduite par un kinésithérapeute.

# Jardins familiaux

La création de jardins familiaux fait partie des derniers projets de notre programme municipal à mettre en place.

## De quoi s'agit-il ?

À destination exclusivement des personnes résidant en logement collectif, ils permettent la culture de fruits et légumes pour sa propre consommation et de fleurs. Ces jardins visent à développer des liens sociaux de proximité à travers des activités sociales, culturelles ou éducatives. Ils se fondent sur des valeurs de solidarité, convivialité, partage intergénérationnel et interculturel, ainsi que sur le respect de l'environnement. Ils incluent la promotion de la biodiversité, la gestion éco-responsable de l'eau, et l'utilisation de produits naturels pour l'entretien.

La ville du Teich met ainsi à disposition 26 jardins clos, d'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> équipés d'un abri bois et d'une cuve de récupération d'eau de pluie.

## Ses critères d'éligibilité ?

Pour devenir jardinier, il faut habiter en appartement collectif sur la commune du Teich, devenir membre de l'association gérant le jardin, « JARDINS FAMILIAUX DU TEICH » et payer une adhésion annuelle à hauteur de 10€. L'adhésion engage les membres à participer activement à la vie et à la gestion du jardin. La parcelle occupée doit être entretenue et cultivée sans quoi elle pourrait être attribuée à un autre jardinier en attente de place.

## Une vie associative ?

L'association s'engage à proposer des temps d'animation pour créer du lien entre jardiniers et des échanges de bonnes pratiques.

## En résumé pour candidater, il faut :

1. ÊTRE RÉSIDENT AU TEICH.
  2. HABITER DANS UN APPARTEMENT SANS JARDIN.
  3. ADRESSER LE DOSSIER COMPLET DANS LES DÉLAIS IMPARTIS.
- L'ordre chronologique de réception des demandes sera pris en compte. Une commission d'attribution sera mise en place pour la sélection des candidats. La liste des candidats retenus sera établie courant novembre, avec un ordre de priorité. Les candidats n'ayant pas obtenu de jardin par la commission d'attribution seront placés sur une liste d'attente.



### • EXTRAIT DU RÈGLEMENT •

#### Les principales règles à respecter

- Les parcelles sont mises à disposition pour une durée de 3 ans maximum.
- Les jardins sont accessibles tous les jours de l'heure du lever à l'heure du coucher du soleil, mais l'utilisation d'outillage motorisé est réglementée.
- Les jardiniers s'engagent à entretenir leurs parcelles et les parties communes.
- Les produits chimiques sont interdits et les jardiniers doivent privilégier les méthodes de culture biologique.
- Les activités doivent respecter le calme et le repos de tous.
- Les installations de chauffage, de cuisine et le stockage de produits inflammables sont interdits sur les parcelles sauf dans le local commun.
- Les barbecues sont interdits sur les parcelles individuelles.
- Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.

## Vous êtes intéressés ?

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 31 OCTOBRE INCLUS !**

Formulaire disponible sur le site :

**www.leteich.fr** ou à retirer à l'accueil de la Mairie et à adresser à l'association par mail : **jfteich@orange.fr**, ou par courrier « Jardins Familiaux du Teich » 13 AVENUE DE LA GARE 33470 LE TEICH.

L'EKLA

# Le pôle culturel L'EKLA fête ses 10 ans !

*La création du pôle culturel est née de la volonté forte et affirmée de l'équipe municipale d'impulser une nouvelle dynamique autour des pratiques culturelles.*

**3 SALLES**  
3 ambiances !

## LA SALLE DE SPECTACLE

Dotée d'un vrai équipement scénique, une régie son et lumière, cette salle est une fierté pour la ville car elle représente un outil culturel mais aussi pédagogique. La création d'une saison culturelle, avec des spectacles de qualité à tarifs abordables, offre près de 40 rendez-vous chaque année. Hormis les représentations des compagnies artistiques qui ont eu plaisir à fouler les planches de L'EKLA, une large place est faite pour l'accueil des enfants : écoles, collège, centre de loisirs, Espace Jeunes, les structures de la ville y rencontrent les professionnels et construisent ensemble des projets.

Cette salle a vocation à accueillir tous les publics, à répondre à toutes les envies, à proposer un spectacle vivant de proximité, près de chez soi, à encourager la création artistique en accueillant des compagnies en résidence, à permettre la rencontre entre artiste et public.

**La Culture pour tous, par tous et partout !**



## LA BIBLIOTHÈQUE/ MÉDIATHÈQUE



Avant la création du pôle culturel, la bibliothèque était associative et les bénévoles ont réalisé un travail extraordinaire pendant plus de 40 ans auprès des enfants. Qui ne connaît d'ailleurs pas Odile Darmusé et Claudine Bazoin ?

La ville du Teich a recruté des bibliothécaires (agents de patrimoine) et structuré ce service tout en bénéficiant de l'expérience et de la culture de nos bénévoles qui ont complété l'équipe de la Médiathèque. Grâce au Département de la Gironde, nous avons pu bénéficier d'un fonds d'ouvrages dès l'ouverture de la Médiathèque le temps que nous procédions progressivement à l'acquisition de différents livres, revues, bande-dessinées, CD... En 2020, la ville du Teich a décidé de rendre gratuit l'accès et les prêts à la Médiathèque.

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'école municipale de musique est un établissement d'enseignement artistique qui propose une formation de qualité, propice à un épanouissement personnel. Véritable foyer de vie musicale, elle fait partie intégrante de la vie culturelle teichoise. Auditions, concerts à thème rythment l'agenda de l'École tout au long de l'année.

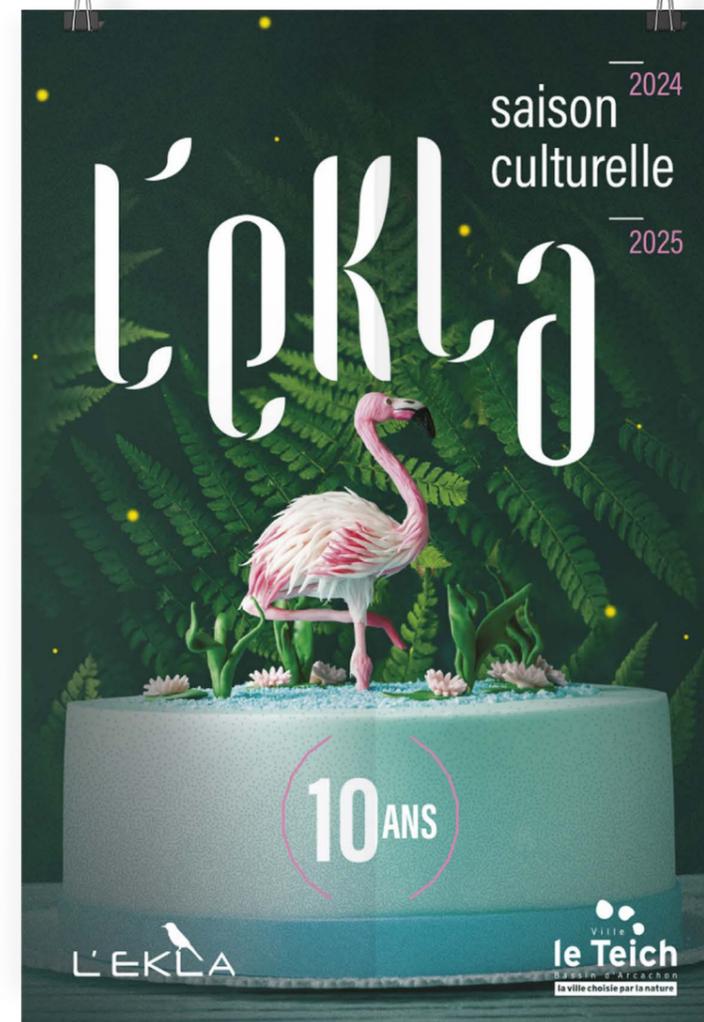


**Le saviez-vous ?**

**L'Harmonie Du Teich fêtera ses 100 ans en 2026.**

L'école de musique de la ville du Teich est étroitement liée à l'Harmonie du Teich qui elle, fêtera ses 100 ans en 2026.

L'école de musique se trouvait précédemment dans l'actuel bâtiment de la Police Municipale mais occupait aussi différentes salles communales, faute de place et compte tenu de la croissance continue des effectifs. Avec 288 élèves inscrits, l'école de musique s'est développée avec la pratique de nouveaux instruments et des enseignements de qualité grâce aux 17 professeurs présents : Accordéon, Batterie, Chant, Clarinette, Contrebasse, Cornet, Euphonium, Flûte traversière, Guitare Classique, Guitare Basse, Guitare Electrique, Harpe celtique, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle.



**1 mois de spectacles offerts**

La ville du Teich organisera des événements tout au long du mois anniversaire pour marquer cette décennie de succès. Une programmation spéciale de spectacles et de concerts mettra à l'honneur des artistes locaux et nationaux, et proposera des performances inédites.

L'EKLA a non seulement favorisé l'accès à la Culture pour tous les habitants du Teich, mais il a également joué un rôle déterminant dans la dynamisation de la vie locale. Grâce à ses nombreuses initiatives, le pôle culturel a contribué à renforcer les liens sociaux, à promouvoir la diversité culturelle et à stimuler la créativité chez les jeunes comme chez les adultes. à l'occasion de cet anniversaire, la municipalité confirme son engagement à soutenir et à développer les activités de L'EKLA.

Pour que cet anniversaire profite à toutes et à tous, les spectacles du mois d'octobre sont offerts ! Pensez à réserver vos places dès maintenant !

CHIFFRES CLÉS



**25 000**  
SPECTATEURS  
ACCUEILLIS  
EN 10 ANS



**300**  
COMPAGNIES  
ARTISTIQUES



**16 000**  
VISITEURS PAR  
AN POUR LA  
MÉDIATHÈQUE



**288**  
ÉLÈVES INSCRITS  
À L'ÉCOLE  
DE MUSIQUE  
EN 2024

UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES DU COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE DU TEICH QUI ŒUVRENT TOUTE L'ANNÉE POUR FAIRE VIVRE LA COMMUNE ET QUI SONT PRÉSENTS LES SOIRS DE SPECTACLE À L'EKLA POUR TENIR LA BUVETTE !

## Des logements accessibles à tous

Selon la loi SRU, les communes de plus de 3 500 habitants, qui appartiennent à des agglomérations ou des intercommunalités de plus de 50 000 habitants, doivent remplir une obligation de construction de logements accessibles à tous, à loyers modérés à hauteur de 25% du nombre de logements. Il y a plus de 30 ans déjà, la commune avait compris et anticipé, sous l'impulsion de François Deluga, cette nécessité de construire du logement pour tous. Cela a permis de reloger de nombreuses familles teichoises.

En juillet dernier, une nouvelle résidence KALEO, située avenue de la Côte d'Argent, a été livrée. 16 logements sociaux collectifs ont été attribués à des Teichoises en attente d'un logement. « C'est une grande fierté de pouvoir maintenir nos familles au Teich. La pression foncière est telle qu'il est de plus en plus difficile de devenir propriétaire sur le Bassin d'Arcachon et le prix des loyers dans le parc privé est élevé... quand on parvient à trouver un logement disponible ! », a déclaré Karine Desmoulin lors de l'inauguration.



RÉSIDENCE KALEO

## Accueil des nouveaux arrivants

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux résidents est un moment privilégié pour notre commune. Cette rencontre offre aux nouveaux Teichoises et Teichoises l'opportunité de faire connaissance avec leur nouvelle ville, ses élus et ses services municipaux. Les participants peuvent ainsi mieux comprendre les initiatives municipales en matière d'environnement, d'urbanisme et de services publics.

C'est également l'occasion idéale pour les nouveaux arrivants de s'immerger dans la vie locale, qu'elle soit culturelle, sportive ou économique. Le début d'une nouvelle aventure au sein de notre belle commune !



Inscrivez-vous à la prochaine rencontre dédiée aux nouveaux arrivants

LE 8 NOVEMBRE 2024 À 18H30.

Inscription par téléphone au 05 56 22 33 60 ou par mail [contact@leteich.fr](mailto:contact@leteich.fr)

## Permettre à chaque élève de bénéficier d'une restauration scolaire de qualité

3 OBJECTIFS

Permettre à chaque élève de bénéficier de la restauration scolaire par des tarifs adaptés.

Offrir un service de qualité, dans une perspective d'environnement durable.

Participer à l'éducation environnementale, à la santé et à la nutrition.



- Une tarification qui tient compte du quotient familial.
- Une tarification adaptée aux revenus des familles teichoises.
- Une tarification dite « solidaire » à 1€ pour les quotients familiaux les plus bas.



une tarification des repas allant de 1<sup>er</sup> à 3,75€ pour les familles teichoises

7,85€

C'est le coût moyen d'un repas par jour et par enfant pour la ville



2 animations ont été proposées en 2023/2024 sur la thématique du gaspillage alimentaire et de la nutrition :

- **Tri et pesée des déchets** : cette action s'est déroulée toute l'année et a permis de faire prendre conscience aux enfants du gaspillage alimentaire et de mieux estimer les quantités préparées puis consommées.
- **Vélo-smoothie** : cette animation avait pour objectif de montrer, sous forme ludique aux enfants, comment manger des fruits frais.

55%

De produits frais

70%

De produits cuisinés « maison »

100%

De pêche durable et de viande labellisées ou régionale



22

Agents municipaux assurent chaque jour le bon fonctionnement de la restauration sur 3 sites scolaires.

650 repas

Servis / jour sur les écoles de la ville

La ville du Teich souhaite réaffirmer son ambition de proposer une alimentation saine et responsable, tant au niveau du choix du prestataire que de la qualité des produits. Par cette démarche, la ville favorise l'usage :

- Des produits issus de l'Agriculture Biologique,
- Des produits bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine ou des mentions valorisantes : label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique protégée (IGP), origine France,
- Des produits issus de la pêche responsable,
- Des plats végétariens répondant à la diversification des sources de protéines.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## CAFÉ DE LA MAIRE HORS LES MURS



C'était une première, vendredi 6 septembre à la résidence Les Séniories (rue du Bois de Marot). Karine Desmoulin, Maire du Teich et Dany Fressaix, Adjointe en charge des séniors et de la solidarité ont rendu visite aux résidents pour un « café de la Maire » délocalisé.

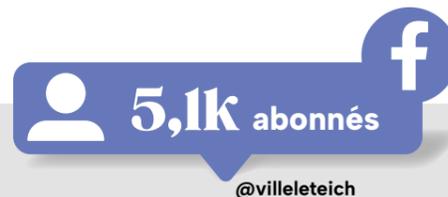
**« C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation à venir partager un moment de convivialité »** exprime Karine Desmoulin

Autour de quelques pâtisseries, les discussions ont permis de répondre aux questions portant notamment sur l'éclairage public, les spectacles de L'EKLA, le repas des aînés ou encore la sécurité routière.

La Maire s'est attachée, comme elle le fait à chaque rencontre, à répondre à tous les sujets et à noter les suggestions faites pour améliorer le quotidien en envisageant des aménagements.



Si vous souhaitez suivre nos actualités, **abonnez-vous !**



## Octobre

Mercredi 2

### Semaine du développement durable

Installation des bacs à marée et ramassage des déchets marins, 14h sur le début du sentier du littoral.

Organisé par la Mairie  
**Accès depuis le Port du Teich**  
☉ Mairie du Teich  
05 56 22 33 60

Jeudi 3 à 20h30

### Playback FM

ou comment les médias m'ont appris à parler

**Salle de spectacle l'EKLA**  
Gratuit, tout public dès 10ans  
☉ Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

Vendredi 4

et samedi 5 à 21h

### Soirée Jazz

Théâtre Spectacle Teichois

**Salle publique**  
Tout public  
☉ Office de tourisme :  
05 56 22 80 46,  
leteichtourisme@agglo-cobas.fr

Samedi 5 de 10h à 16h30

### "Drôle" de journée

Les 5 sens  
Ville du Teich

**Halle du port**  
Entrée libre, tout public  
☉ Mairie du Teich  
05 56 22 33 60

Samedi 5 à 15h

### Zou !

Organisé par la médiathèque  
**Halle du port**  
Gratuit, tout public  
☉ Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

Dimanche 6 de 9h à 18h

21<sup>ème</sup>

### Bourse photo

Matériel d'occasion et de collection  
Photo Club du Bassin d'Arcachon

**Halle du port**  
Entrée libre, tout public  
☉ Photo Club  
Bassin d'Arcachon :  
club.pcba@orange.fr  
06 07 26 87 77  
ou 05 57 17 43 18  
www.photoclubpcba.fr

Samedi 5 et dimanche 6

### Semaine du développement durable

ramassage autonome des déchets. Plusieurs lieux d'apports volontaires mis en place pour ce nettoyage.

Organisé par la Mairie  
**Voir emplacements sur leteich.fr**  
☉ Mairie du Teich  
05 56 22 33 60

Mardi 8 à 20h30

### Spectacle déraisonnable

Dans le cadre de la quinzaine de la santé mentale

**Salle publique**  
Entrée libre, tout public.  
☉ COBAS  
05 56 22 33 44

Jeudi 10 à 11h

### L'EKLA de lire

**Médiathèque du Teich**  
Gratuit, tout public  
☉ Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr



Du 10 au 12 de 9h à 12h et de 14h à 18h30 sauf le samedi jusqu'à 19h

### Braderie

Association Entraide Teichoise  
**Salle publique**  
Entrée libre, tout public  
☉ Entraide teichoise :  
05 56 22 89 66

Vendredi 11

De 16h30 à 20h30

### Le p'tit Mercat

Association LE TEICH ET TOI

**Halle du port**  
Entrée libre, tout public  
☉ Le Teich et toi :  
teichettoit@ecomail.fr

Samedi 12 à 10h30

### Feuilles

**Salle de spectacle l'EKLA**  
Gratuit, tout public dès 18 mois  
☉ Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

Dimanche 13 de 9h à 18h

### Vide grenier au profit du téléthon

Association arts et loisirs  
**Halle du port**  
Entrée libre, tout public  
☉ 06 84 02 73 78  
beatrice.boubee@orange.fr

Dimanche 13

Rendez-vous à 10h30

### Marche / course solidaire

dans le cadre d'octobre rose  
**À la Plaine des sports**

Mardi 15 à 18h30

### États cliniques

Rencontre d'auteur dans le cadre de la quinzaine de la santé mentale

**Médiathèque du Teich**  
Gratuit, public adulte dès 14ans  
☉ Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

Samedi 19 à 20h30

### One to ten

**Salle de spectacle l'EKLA**  
Gratuit, tout public  
Concert debout  
☉ Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

Mardi 22 de 15h à 19h

### Collecte de sang

Organisé par l'EFS (Établissement Français du Sang)  
**Salle polyvalente**  
☉ Mme Vaitiare LACO  
Assistante Planification  
Service Prélèvements Gironde  
vaitiare.laco@efs.sante.fr  
Tél : 05 57 26 03 26

Mardi 22 de 17h à 19h

### Stand d'information par la Ligue contre le Cancer Gironde.

**Place du souvenir**

Mercredi 23 à 10h30

### Contes sur moi !

**Salle de spectacle l'EKLA**  
Gratuit, tout public dès 4ans  
☉ Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

Mercredi 23 à 14h30

### Linda veut du poulet

**Salle de spectacle l'EKLA**  
Gratuit, tout public dès 6ans  
☉ Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

Mercredi 23 et 31 à 14h

### Ateliers stop motion

**Médiathèque du Teich**  
Gratuit, tout public dès 10ans  
☉ Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

## Novembre

**Du 5 au 23**

### Ce chemin qui n'a pas de nom

Pôle culturel l'EKLA  
Hall et médiathèque  
Gratuit, tout public  
© Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

**Mercredi 6 à 14h30**

### I-3. Être habitant

L'EKLA  
Place du souvenir  
Gratuit, tout public dès 6ans  
© Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

**vendredi 8 à 18h30**

### Accueil des nouveaux arrivants

Réservation conseillée  
Salle publique  
© Mairie du Teich  
05 56 22 33 60

**Samedi 9 de 10h à 21h30**

### Tournoi de scrabble

Association Le Teich Scrabble  
Salle publique  
Sur inscription, tout public  
© Le Teich Scrabble  
06 27 75 35 53

**Vendredi 8 De 16h30 à 20h30**

### Le p'tit Mercat

Organisé par l'association LE TEICH ET TOI  
Halle du Port  
Entrée libre, tout public  
© Le Teich et toi  
teichetto@ecomail.fr

**Lundi 11 à 11h30**

### Cérémonie commémorative

Place du souvenir  
Entrée libre, tout public  
© Mairie du Teich  
05 56 22 33 60

**Mardi 12 à 19h**

### Un océan d'amour

Salle de spectacle l'EKLA  
Tarifs de 6 à 10€, tout public dès 7ans  
© Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

**Mercredi 13 et vendredi 15**

### Tournois de scrabble

Maison de quartier du Burgat  
Sur inscription  
© Le Teich Scrabble  
06 27 75 35 53

**Mercredi 20 à 18h30**

### La vie secrète des arbres

Médiathèque du Teich  
Gratuit, Tout public dès 12ans  
© Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

**Samedi 23 à 18h**

### Tanka Silencio

Salle de spectacle l'EKLA  
Gratuit, Tout public dès 8ans  
© Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

**Samedi 23 à 20h30**

### LOTO

Salle publique  
Tout public  
© Association Jeunesse Sportive Teichoise  
06 71 73 03 39

**Du 29 au dimanche 01 décembre**

### Téléthon

Association Telethon le Teich  
Vendredi 29/11  
Spectacle de théâtre par le TST  
Salle publique  
Entrée libre, tout public  
© Telethon le Teich  
a.tixier@leteich.fr

## Décembre

**Mardi 3 à 19h**

### Assez de blablabla

Salle de spectacle l'EKLA  
Tarifs de 3 à 6€, Tout public dès 9ans  
© Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

**Dimanche 8 à 15h**

### Concert de Noël

École municipale de musique  
Salle de spectacle l'EKLA  
Gratuit, tout public  
© École municipale de musique du Teich  
05 57 15 04 86  
musique@leteich.fr

**Vendredi 13 à 19h30**

### Sukh Mahal

Salle de spectacle l'EKLA  
Tarifs de 3 à 6€, tout public  
© Pôle Culturel l'EKLA  
05 57 15 63 75  
sec.ekla@leteich.fr  
billetterie en ligne sur le teich.fr  
ou eklabilletterie.maplace.fr

**Vendredi 13 De 16h30 à 20h30**

### Le p'tit Mercat

Association LE TEICH ET TOI  
Halle du Port  
Entrée libre, tout public  
© Le Teich et toi  
teichetto@ecomail.fr

**Samedi 14 à 12h30**

### Repas des aînés

CCAS  
Salle polyvalente  
Sur inscription  
© CCAS  
05 56 22 89 61

**Samedi 14 et dimanche 15**

### Village de Noël

Place du souvenir  
Entrée libre, tout public  
© Mairie le Teich  
05 56 22 33 60

**Mercredi 18 à 10h30**

### Blanc-blanc friselis

Médiathèque du Teich  
Gratuit, jeune public de 6 mois à 3ans  
© Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

**Jeu 19 à 11h**

### L'EKLA de lire

Médiathèque du Teich  
Gratuit, tout public  
© Médiathèque  
05 57 15 82 19  
bibliotheque@leteich.fr

**-30% de remise avec le code Teich33470\***  
\*remise sur la première facture pour tout nouveau client d'un contrat régulier.

# Melvéa

L'agence des Services à Domicile  
Assistance et Coup de pouce à Domicile

Travaux ménagers - Aide à la toilette, repas, courses  
Accompagnement véhiculé - Maintien à domicile  
Jardinage



**NOUS RECRUTONS AUSSI**

## Les + qui font notre différence :

- Une évaluation gratuite de vos besoins à domicile
- Des interventions 7j/7 24h/24
- Une coordination avec vos professionnels de santé
- Aucun frais annexe
- Prise en charge (APA, PCH, mutuelle)
- Aide au montage de votre dossier
- ...

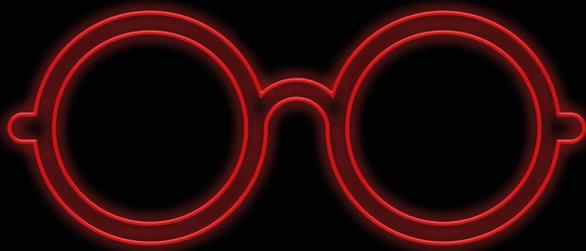
**50% de réduction d'impôts\***  
Immédiate !  
CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL  
SERVICES à la personne

**3 AGENCES : GUJAN, ANDERNOS ET MÉRIGNAC**  
Gujan-Mestras : 97 bis Cours de Verdun - 05 56 83 76 68 - gujan@melvea.fr



\* article 199 bis de la loi de finances du 1er août 2003

# OPTIQUE Du Delta



Centre commercial SUPER U  
**LE TEICH**

VOTRE PUBLICITÉ  
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

Contactez la régie publicitaire  
06 62 35 73 34

[j.delente@agence-seppa.com](mailto:j.delente@agence-seppa.com)



# ARA

Aquitaine Repas et Assistance  
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt\*  
de 50%  
sur les sommes engagées

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

\*Selon la législation en vigueur

[www.aquitaine-repas-assistance.fr](http://www.aquitaine-repas-assistance.fr)  
05 56 54 87 87



# BIGABOX

## LOCATION BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M<sup>2</sup>

05 57 05 37 65 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33380 BIGANOS

[contact.bigabox@orange.fr](mailto:contact.bigabox@orange.fr)



## Cave LE TEICH VIN

Large choix de vins,  
Champagnes, Rhums,  
Whiskies, Armagnacs,  
Cognacs, Spiritueux,

Box Cadeaux,  
Coffrets Gourmand

Expéditions France  
et Étranger

05 56 22 88 90  
[contact@caveleteich.fr](mailto:contact@caveleteich.fr)  
[www.caveleteich.fr](http://www.caveleteich.fr)